## **BRÈVES MARINES**

N°244 – Novembre 2021



### LE DOMAINE MARITIME FRANÇAIS, LE SOCLE DE LA PUISSANCE MARITIME DE LA FRANCE

La France possède le deuxième domaine maritime mondial avec 10.9 millions km² de ZEE, dont 97% borde ses outremer. Au regard de l'instabilité du contexte international et de la rivalité pour les richesses maritimes, la protection du domaine maritime est un objectif stratégique indispensable pour la défense de la France.

#### UN DOMAINE MARITIME IMMENSE ET MULTIPLE

Le domaine maritime français couvre 10.9 millions de km², en très grande majorité constitué par la zone économique exclusive (ZEE). Si cette réalité numérique évoque son immensité, elle masque en revanche sa très grande diversité et sa répartition sur la quasi-totalité des océans du monde. En effet, 97% du domaine maritime français est ultra-marin.

En outre, cet espace ne connait pas de statut juridique uniforme. En vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), il est composé de plusieurs zones sur lesquelles les autorités publiques exercent des droits souverains et économiques de nature variable : mer territoriale (MT), zone contiguë (ZC), ZEE, plateau continental (PC).

Par ailleurs, si certaines zones sont contestées (îles Eparses par exemple), les limites externes de ces espaces ne sont pas toujours clairement fixées, en raison du nombre important de pays frontaliers avec lesquels la France doit négocier ses frontières, mais aussi à cause des extensions du PC¹ validées auprès de la Commission des Limites du plateau continental (CLPC). En 2021, la France a ainsi obtenu l'extension du PC de la Réunion et des îles Saint-Paul et Amsterdam. Elle assoit ainsi sa juridiction sur un domaine maritime de 10 911 823 km². D'autres dossiers sont par ailleurs à l'étude au sein de la CLPC, tels que l'extension du PC de la Polynésie française.

De plus, cette première ramification juridique est accentuée par une seconde reposant sur les spécificités des statuts des collectivités d'Outre-mer. Ces dernières peuvent, dans une certaine mesure, faire obstacle à la bonne mise en œuvre des compétences de l'Etat côtier reconnues par la CNUDM. C'est particulièrement vrai en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie où l'autonomie constitutionnelle reconnue à ces collectivités, conjuguée aux ambiguïtés de la CNUDM, rend parfois difficile la répartition des compétences avec l'Etat.

## AFFIRMER LA FRANCE COMME PUISSANCE MARITIME PAR LE DEVELOPPEMENT DE SON ECONOMIE BLEUE

Lors des Assises de l'économie de la mer de 2019, le Président de la République a affirmé que « *le XXIe siècle sera maritime* ». C'est en effet à plus d'un titre que la mer est au centre des intérêts économiques de la France et du monde. Selon les Nations Unies, le transport maritime a assuré, en 2018, 90% du commerce international en volume et 80% en valeur. En France, 78% de importations ont ainsi été assurées par le transport maritime.

Répartition du domaine maritime français :

- Pacifique : 66%
- Océan Indien : 27%
- Métropole et Corse : 4%
- Atlantique (hors métropole) : 3%

Par ailleurs, l'OCDE estime que l'économie maritime mondiale représentait 1 500 milliards de dollars (US) en 2010, et prévoit une croissance à 3 000 milliards de dollars (US) à l'horizon 2030.

En France, l'intérêt commercial des océans est souvent mal compris, notamment à cause d'un tropisme continental qui pense la puissance en termes d'espaces plus qu'en termes de flux.

La France, avantagée par son immense domaine maritime, a un atout essentiel pour devenir une puissance maritime de premier rang, à condition de reconnaître la place centrale des Outre-mer. Un rapport du Sénat disait déjà en 2012 « qu'il ne saurait y avoir de stratégie maritime, sans stratégie ultramarine ».

Et, comme le rappelle la Cour des comptes dans son rapport annuel de 2017, la croissance de l'économie maritime

« Il ne saurait y avoir de stratégie maritime, sans stratégie ultra-marine<sup>2</sup>. » française repose sur les interfaces logistiques comme les ports et les dessertes, qui permettent de relier les littoraux à l'hinterland.

## LES OPPORTUNITES ECONOMIQUES DU DOMAINE MARITIME FRANÇAIS

Au-delà de son aspect patrimonial, ce domaine maritime permet à la France de disposer d'un secteur maritime dynamique, fournissant par exemple un tiers d'emploi en plus que le secteur automobile, et autant que le secteur aéronautique, avec une valeur de production et de services estimée à plus de 80 milliards d'euros. En 2020, le chiffre d'affaires du secteur maritime français est de 91,6 milliards d'euros.

En outre, l'économie maritime constitue une part importante de l'économie de certaines régions. Ainsi pour la Polynésie, le secteur maritime représente plus de 5000 emplois et 75% de ses exportations en valeurs ; Il en est sensiblement de même en Nouvelle-Calédonie. Dans l'océan Indien, La Réunion et Mayotte commencent également à bénéficier de la croissance



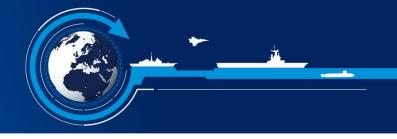


<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans le cadre du programme interministériel Extraplac, la France a demandé l'extension de son PC au-delà des 200 milles marins.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La maritimisation : la France face à la nouvelle géopolitique des océans (Rapport du Sénat -2012).

# **BRÈVES MARINES**

N°244 – Novembre 2021



des économies africaines et sud-américaines, avec le rééquilibrage des transporteurs vers la ligne Extrême-Orient-Afrique-Amérique du Sud.

L'espace maritime français constitue également un atout majeur dans la révolution à venir des énergies renouvelables (éolien, hydrolien) mais aussi des biotechnologies et de l'aquaculture.

Enfin, les titres d'exploitations des nodules polymétalliques et sulfures présents dans la zone de Clarion-Clipperton et sur la dorsale volcanique médio-atlantique, sont des gages de ressources et de richesse pour l'avenir. Ces minerais sont également potentiellement présents dans les zones maritimes de Polynésie et de Nouvelle-Calédonie.

souverains et donc des richesses actuelles et futures disséminées sur ces zones maritimes, protection des axes de communications et d'approvisionnements maritimes. Ces derniers nécessitent d'assurer la liberté de navigation et la protection des espaces maritimes contre de multiples menaces (narcotrafic, piraterie...). Il faut y ajouter les espaces de conflictualité émergents et de nouveaux enjeux, comme les câbles sous-marins.

Chiffre d'affaires (2020) du secteur maritime français : 91.6 Milliards € La présence de territoires français sur tous les océans du monde donne une responsabilité à la France dans le cadre des tensions et des crises régionales. Ces territoires, leurs habitants et les ressources qu'ils recèlent doivent être protégés.

#### LA PROTECTION DE CE DOMAINE MARITIME : DES DEFIS STRATEGIQUES ET SECURITAIRES A RELEVER

Les enjeux sécuritaires et géostratégiques du domaine maritime français sont à la mesure de ses dimensions. La configuration de cet espace, place naturellement la France comme une puissance de dimension mondiale, riveraine de presque tous les océans du monde (hormis l'Arctique). La Revue stratégique de 2017 a d'ailleurs reconnu l'importance des territoires ultramarins, aux avant-postes des crises régionales majeures du XXIe siècle.

Les intérêts de la France liés à son domaine maritime sont extrêmement divers : protection des citoyens des collectivités ultramarines (1,6 millions de Français), protection des droits La défense de ces intérêts, et le rôle de la France comme puissance d'équilibre, imposent des moyens capacitaires adaptés et une prise en compte de l'éparpillement géographique et des distances qui séparent la métropole des Outre-mer (30 jours en moyenne pour relier Toulon à la Nouvelle-Calédonie sans escale). Cette « tyrannie des distances » nécessite des forces pré-positionnées significatives, d'autant que la richesse économique des zones maritimes françaises ne manquera pas de susciter la convoitise de certains Etats.

« La Marine se trouve sans doute pour la première fois dans son Histoire au premier plan de la puissance guerrière de la France et ce sera dans l'avenir tous les jours un peu plus vrai. »

Le Général Charles de Gaulle, Président de la République (1967)

